Chapitre 17

QCM

- 1. B.
- 2. A.
- 3. A. VRAI
- 4. A.
- 5. A.
- 6. A.
- 7. C. D.
- 8. C.
- 9. B. C.
- 10. D.
- 11. A. C. L'écart de conversion actif permet de constater une moins-value latente sur une créance ou une dette. L'écart de conversion actif est débité. En contrepartie, la créance ou la dette est créditée.
- **12.** B. La valeur de la créance a augmenté. Il y a donc une plus-value latente constatée dans un écart de conversion passif pour un montant égal à 500 €.
- **13.** B. D. Il s'agit d'une dette commerciale. À la clôture de l'exercice N, le comptable a enregistré une perte latente (écart de conversion actif) d'un montant de 400 € ainsi qu'une dotation aux provisions pour perte de change de 400 €.

Le gain de change sur une opération commerciale est un produit d'exploitation enregistré au crédit du compte 756.

À la clôture de l'exercice N+1, il faut effectuer une reprise sur provision pour perte de change de 400 €. En effet, la dotation qui a été enregistrée en N doit être reprise étant donné que l'opération en devise est dénouée.

- **14.** B. La perte de change sur une opération commerciale est une charge d'exploitation enregistrée au débit du compte 656.
- **15.** B. C. La reprise sur provision pour litige est un produit d'exploitation. Les produits sont des flux d'enrichissement. Le compte de reprise sur provision est crédité (les produits augmentent au crédit du compte), le compte de provision pour risque est débité.

Exercices

EXERCICE 1. ALICANTE

ÉVALUER ET COMPTABILISER AU 31/12/N DEUX OPÉRATIONS DÉCRITES DANS LE DOCUMENT.

1. Vérification de comptabilité - Provision pour amende

À la clôture de l'exercice N−1, le comptable a enregistré une provision pour amendes et pénalités de 3 600 €. Le 10/02/N, l'entreprise a été condamnée à verser une amende de 4 000 €. Cette amende a été enregistrée en charge exceptionnelle (6712 « amendes et pénalités »).

À la clôture de l'exercice N, il faut reprendre la provision pour pénalité constatée en N−1 pour 3 600 €.

31/12/N

D	С		D	С
1514		Provisions pour amendes et pénalités	3 600	
	7875	Reprises sur provisions exceptionnelles Annulation provision amende		3 600

2. Perte latente sur dette en devises

Le 31/12/N, il faut constater une perte latente sur la dette commerciale dont la valeur en euros a augmenté. En application du principe de prudence, il faut enregistrer une dotation aux provisions pour pertes de change.

D	С		D	С
476		Écart de conversion – actif	300	
	404	Fournisseur d'immobilisation		300
		Perte latente – Dette Muller		

D	С		D	С
6865		Dotation aux provisions financières	300	
	1515	Provisions pour perte de change		300
		Provision pour perte de change – Dette Muller		

EXERCICE 2. BORLOW

1. INDIQUER CE QUI DIFFÉRENCIE UNE PROVISION D'UNE DÉPRÉCIATION.

Dépréciation = perte de valeur d'un élément de l'actif. Celle-ci est réversible.

Provision = passif dont l'échéance et/ou le montant ne peut être fixé de façon précise.

2. ENREGISTRER LES ÉCRITURES NÉCESSAIRES EN N ET N+1.

Méthode

Il est conseillé d'expliquer la nature des opérations comptables à enregistrer.

CORRIGÉ

À la clôture de l'exercice N, il y a une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont le montant et l'échéance ne sont pas fixés de façon précise. Une dotation aux provisions est enregistrée en application du principe de prudence. Elle permet de faire face à une charge qui ne s'est pas encore réalisée mais qui risque d'avoir une incidence négative sur le patrimoine.

31/12/N

D	С		D	С
6815		Dotation aux provisions d'exploitation	6 200	
	1511	Provisions pour litiges		6 200
		Litige avec Lionel		

Au titre de l'exercice N+1, deux écritures doivent être enregistrées :

- Le paiement des indemnités. Elles ne sont pas soumises à la TVA.
- La reprise de la provision constatée au titre de l'exercice N.

15/05/N+1

D	С		D	С
6718		Autres charges exceptionnelles	5 000	
	512	Banques		5 000
		Paiement indemnités au salarié		

31/12/N+1

D	С		D	С
1511		Provisions pour litiges	6 200	
	7815	Reprises sur provisions d'exploitation		6 200
		Fin litige Lionel		

3. PRÉSENTER UN EXTRAIT DE BILAN AU 31/12/N.

Extrait de bilan au 31/12/N

ACTIF	PASSIF		
	Capitaux propres		
	Provisions pour risques et charges	6 200	
	Dettes		

Extrait du compte de résultat : exercice N

CHARGES	Montant
Charge d'exploitation	
Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions	6 200

EXERCICE 3. ARGUS

1. ENREGISTREZ L'ÉCRITURE COMPTABLE LE 01/12/N. EN MATIÈRE DE TVA, COMMENT QUALIFIEZ-VOUS CETTE OPÉRATION D'ACQUISITION ?

Il s'agit d'une acquisition intracommunautaire. La TVA est auto-liquidée. La TVA est due par l'acquéreur.

Les créances et dettes en devises sont converties en euro au moment de leur entrée dans le patrimoine.

CORRIGÉ

Dette en euro le 01/12/N : $100\ 000/7,6904 = 13\ 003$ €

2154		Matériel industriel	13 003	
44562		TVA déductible/IMMO	2 601	
	404NOVAK	Fournisseur Novak		13 003
	44551	TVA due intracommunautaire		2 601
		Acquisition – Fournisseur Novak		

2. ENREGISTREZ LES ÉCRITURES NÉCESSAIRES AU 31/12/N.

Les créances et dettes en devises sont évaluées à l'inventaire au cours en vigueur au 31/12/N.

Dette au 31/12/N : 100 000/7,6202 = 13 123 €

La valeur de la dette a augmenté. Il s'agit d'une perte latente d'un montant de : $13\ 123 - 13\ 003$ soit $120\ €$. Cela signifie que si l'entreprise devait régler sa dette au 31/12/N, elle ferait une perte de change de $120\ €$.

Il faut constater un écart de conversion actif ainsi qu'une provision pour perte de change en application du principe de prudence.

- Écart de conversion actif de 120 €.
- Dotation aux provisions pour perte de change de 120 €.

31/12/N

D	С		D	С
476		Écart de conversion - Actif	120	
	404NOVAK	Fournisseur Novak		120
		Perte latente dette Novak		

31/12/N

D	С		D	С
6865		Dotation aux provisions financières	120	
	1515	Provisions pour perte de change		120
		Fournisseur Novak		

3. ENREGISTREZ LES ÉCRITURES NÉCESSAIRES EN N+1.

Attention Il faut systématiquement contrepasser l'écriture de l'écart de conversion (actif ou passif) constaté à la clôture de l'exercice précédent de telle sorte que la créance ou la dette retrouve sa valeur d'origine.

01/01/N+1

D	С		D	С
404NOVAK		Fournisseur Novak	120	
	476	Écart de conversion – Actif		120
		Perte latente – Dette Novak		

01/03/N+1

Il faut comparer la valeur de la dette au 01/03/N+1 avec sa valeur d'origine.

• dette au 01/03/N+1 : 100 000/7,5806 = 13 192 €

• Dette au 01/12/N+1 : 13 003 €

Perte de change : $13\ 192 - 13\ 003 = 189$ €

CORRIGÉ

D	С		D	С
404NOVAK		Fournisseur Novak	13 003	
656		Perte de change sur opérations commerciales	189	
	512	Banques		13 192
		Perte de change – Paiement dette Novak		

3<u>1/12/N+1</u>

D	С		D	С
1515		Provisions pour pertes de change	120	
	7865	Reprises sur provisions financières		120
		Provision Novak		